



Les ressources profondément naturelles

FICHE DE RÉSERVATION

À NOUS RETOURNER

**Thermes de Royat
1 place Allard CS 20053 ROYAT
63408 CHAMALIERES CEDEX
04 73 29 51 51**

Accompagnée d'un règlement d'arrhes
de garantie de 85€

VOTRE IDENTITÉ

Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :

Date de naissance :

N° de sécurité sociale :

Première cure à Royat : oui non

Comment avez-vous connu notre établissement thermal :

Avez-vous déjà fait une cure dans une autre station :

oui, laquelle : non

Orientation thérapeutique :

- Maladies Cardio-Artérielles MCA
- Rhumatologie RH
- Double orientation : MCA+RH RH+MCA



► Tournez la page S.V.P

CURE THERMALE TRADITIONNELLE 18 JOURS

Choisissez votre espace de soins :



ESPACE CLUB EUGÉNIE*

Heure d'entrée en soins :

- entre 7h et 8h30
- entre 8h30 et 10h
- entre 10h et 12h
- entre 13h30 et 15h30**

**sur la période de mai à juin et de septembre à octobre.



ESPACE AURALINE

Heure d'entrée en soins :

- entre 7h et 8h30
- entre 8h30 et 10h
- entre 10h et 12h



CURE SPÉCIALE «ACTIFS»

Heure d'entrée en soins 17H

sur la période du
18/05/2026 au 27/06/2026 et
du 31/08/2026 au 31/10/2026

*Cet espace propose des prestations de confort avec un supplément tarifaire (135€) non pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

Dates de cure souhaitées : du au

CURE THERMALE SPÉCIFIQUE

Les prestations supplémentaires à la cure thermale traditionnelle sont tarifiées librement et ne donnent pas lieu à une prise en charge

- SESSION ARTHROSE/LOMBALGIE _ 7h30
- SESSION FIBROMYALGIE _ 10h

Date des sessions et composition des programmes sont à consulter sur notre site : www.thermesderoyat.fr

Espace de soins :

Auraline +145€

Eugenie +199€

MÉDECIN TRAITANT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél :

MÉDECIN THERMAL

Nom :

Prénom :

VOTRE HÉBERGEMENT

Hôtel

Meublé

Camping

Domicile

Autre :

Dès réception des arrhes de garantie, vous recevrez une confirmation écrite des Thermes.

Les arrhes seront déduites de votre facture thermale lors de votre inscription dès votre arrivée en cure.

Les arrhes vous seront intégralement remboursées en cas de désistement, avec justificatifs pour des raisons majeures, sous réserve d'une information faite aux Thermes. Afin de faciliter vos remboursements, pensez à vous munir de votre RIB.

- En mentionnant votre adresse mail vous acceptez de recevoir des informations des Thermes de Royat.
- Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation et d'opposition à leur traitement, que vous pouvez exercer en nous adressant au service réception des Thermes de Royat.
- Pour tout litige ne concernant pas un service de santé, le Médiateur du thermalisme peut être saisi sur le site www.mediateurduthermalisme.org ou par voie postale à l'adresse suivante M Daniel Boulin, Médiateur du thermalisme, 113 route de Mollets 40140 Azur.

Le : Signature :